



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE L'ARDECHE

Préfecture  
Service des sécurités  
Bureau de l'ordre public  
et de la sécurité intérieure

Privas, le **24 OCT. 2019**

Affaire suivie par : Valérie AZIBI-COUDEYRE

☎ 04 75 66 50 04

☎ 04 75 66 50 37

@ [pref-ordre-public@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-ordre-public@ardeche.gouv.fr)

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires

(en communication à MM. les sous-préfets)

**OBJET** : Posture VIGIPIRATE « automne hiver 2019 – printemps 2020 » - niveau « sécurité renforcée – risque attentat ».

Dans un contexte de menace terroriste qui demeure à un niveau élevé comme l'illustre l'attaque du 3 octobre à la Préfecture de Police de Paris, le gouvernement a décidé de maintenir les mesures mises en place par le plan VIGIPIRATE.

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « **sécurité renforcée – risque attentat** ». Cette posture est active **depuis le 18 octobre 2019 et s'applique, sauf évènement particulier, jusqu'au 14 mai 2020.**

Dans ce contexte, les dispositifs de sécurisation en vue des fêtes de fin d'année doivent être renforcés, notamment à l'occasion des marchés de Noël et des évènements que vous seriez amenés à organiser pendant cette période, qu'ils soient sportifs, culturels ou commémoratifs.

J'ai demandé aux forces de l'ordre de prendre votre attache afin de renforcer le dispositif existant et de mettre l'accent sur la sécurisation des lieux de rassemblement ouverts au public.

Concernant les évènements organisés sur la voie publique, les dispositifs de sécurisation devront être strictement respectés en faisant le choix d'un lieu d'implantation présentant le moins de vulnérabilités possibles, en limitant ou interdisant le stationnement aux abords immédiats du lieu de rassemblement afin de se prémunir des attaques contre les véhicules béliers. Des opérations de contrôle ou de filtrage sont également recommandées.

En outre, les bureaux de vote représentant des sites symboliques, je vous demande de prendre toutes les dispositions utiles visant à sécuriser ces lieux lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Enfin, je vous serais obligée, lors de ces périodes de forte affluence, de procéder à des appels plus fréquents à la vigilance du public.

Pour votre complète information, le guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un évènement, permettant de disposer rapidement des éléments clés en la matière, est disponible sous le lien suivant :

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2018-Actualites/Securisation-des-evenements-de-voie-publique>

J'ajoute que la plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE, nouvellement créée, est consultable à l'adresse suivante : [www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)

Il s'agit d'un outil pédagogique accessible à tous, permettant d'être sensibilisé à la menace terroriste et d'avoir une meilleure connaissance des gestes et réflexes à adopter.

Je sais compter sur votre totale mobilisation.

Le Préfet,



Françoise SOULIMAN